



### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le PCS, ou Plan Communal de Sauvegarde, est un document interne aux services de la Mairie, qui est utilisé lors de crises majeures. Instauré en 2004 par la loi de modernisation de la sécurité civile, le PCS a pour vocation d'organiser la mobilisation d'une réponse de proximité, lors d'événements majeurs imprévus tels que des incidents industriels, ou des phénomènes climatiques extrêmes.

Un PCS existait déjà sur la commune de Fréville, et doit être entièrement repensé et réécrit à l'échelle de Saint Martin de l'If. Aussi, un travail a été engagé, avec l'aide du SMBVAS, visant notamment à recenser tous les risques importants liés à notre commune. Vos élus et personnels de mairie s'appuieront ensuite sur les procédures prévues par ce plan, afin de pouvoir apporter une réponse locale à un événement inattendu.

Dans le cadre de la constitution de ce document, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie, notamment :

- Si vous souhaitez être inscrit (ou faire inscrire l'un de vos proches) sur la liste des personnes sensibles. Ce registre, intégré au PCS, et accessible uniquement aux personnes autorisées, nous permet de maintenir un contact privilégié avec les administrés identifiés comme « fragiles » face à certaines situations majeures.
- Si vous avez mémoire d'un événement majeur, même très ancien, qui s'est déroulé sur le territoire de la commune. En effet, les services de la mairie disposent déjà de nombreuses informations sur les risques encourus sur la commune, mais la constitution du PCS peut aussi s'appuyer sur des témoignages complémentaires, relevant de la « mémoire collective ».

Si vous n'avez pas la possibilité de nous rendre visite aux horaires de permanences, vous pouvez également utiliser le coupon-réponse ci-dessous, à nous renvoyer ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

### DICRIM

Le DICRIM, ou Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, est un document visant à informer la population d'une commune, notamment, des risques auxquels ils pourraient être confrontés, à un moment ou à un autre, sur le territoire communal.

Ce document est, tout comme le PCS sur lequel il s'appuiera, en phase d'élaboration, avec l'aide et le soutien du Syndicat Mixte de Bassins Versants des Vallées de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS). En effet, la plupart des risques majeurs, pour Saint Martin de l'If, sont directement liés à l'eau, et plus particulièrement aux inondations.

D'ici quelques mois, lorsqu'il sera terminé, le DICRIM sera distribué à l'ensemble de la population, et une réunion publique sera organisée. Le document sera également disponible et consultable en mairie.

#### FRANCE RELANCE

Deux projets ont pu bénéficier des aides du projet national France Relance :

- le remplacement de la VMC de l'école de Fréville,
- la mise en place d'un socle numérique dans les écoles élémentaires de la commune.



Nom et prénom : ..... Téléphone : .....

Vous souhaitez :  Être inscrit / Faire inscrire un proche sur la liste des personnes sensibles du PCS

Nous faire part d'un événement majeur, survenu sur la commune :

Date de l'événement : .....

Description de l'événement : .....

## Focus sur le conseil municipal

Lors des réunions des 11 juin et 6 juillet derniers, le Conseil Municipal :

- a décidé de recourir à un financement à court terme pour le préfinancement de subventions, à savoir un emprunt de 250 000 € sur 2 ans, qui sera remboursé dès que les subventions accordées auront été versées,
- a accordé à Logéal une garantie dans le cadre d'un emprunt de reconstruction,
- a voté la prise en charge par la commune de 50 % des frais de transport des élèves internes utilisant les transports ferroviaires mis en place par la Région Normandie, soit 60 €,
- a décidé de reconduire les tarifs des services périscolaires pour l'année 2021-2022, et notamment les tarifs de base suivants : 1,05 € la 1/2h de garderie, 3,10 € le repas enfant,
- a approuvé à l'unanimité le choix de la Commission Appels d'Offres concernant le marché pour la construction de l'atelier municipal, pour un montant total de 762 563,35 €,
- a validé l'achat d'une parcelle agricole en vue de futurs aménagements routiers (liaison RD20 – rue du Mont de l'If, piste cyclable).

## SERVICES PÉRISCOLAIRES

A l'occasion de cette rentrée 2021, les services périscolaires se dotent du système PayFiP. Cette solution de paiement, proposée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), est en effet à l'étude dans notre collectivité depuis plusieurs mois, et des tests concluants ont enfin pu être réalisés durant l'été.

Concrètement, il est désormais possible d'opter pour le paiement PayFiP lors de l'inscription d'un enfant aux services périscolaires (via le dossier d'inscription). Les factures transmises au système PayFiP ne sont alors plus payables en mairie.

Dans ce cas, l'usager recevra par courrier un avis de sommes à payer émis par la Trésorerie, en complément de la facture habituelle envoyée par la mairie. Grâce à l'avis, il sera possible de régler sa facture par carte bancaire, directement en ligne.

## COMMERCES

Depuis quelques semaines, Pizza Land s'est installé dans l'un des locaux commerciaux de la commune, en face de la mairie. Pizzas, mais aussi tex-mex, vous y attendent, à emporter ou en livraison.

Les locaux de l'épicerie, quant à eux, accueilleront bientôt un repreneur. Le fonds de commerce a en effet été racheté, et un nouveau bail commercial a été signé avec la mairie.

## CABINET MÉDICAL

Le pôle médical accueillera bientôt une nouvelle professionnelle de santé. En effet, Hélène PIFFRE, psychomotricienne, rejoindra le cabinet en fin d'année (renseignements au 06.37.77.30.64).

## POINT SUR LES TRAVAUX

Le chantier de l'atelier municipal va débuter dans les semaines à venir, tout comme celui de la réserve incendie du hameau de Queffreville, dont le démarrage avait été retardé.

Le permis de construire de la future garderie est en passe d'être déposé, tandis que du côté de la boucherie, les travaux avancent correctement, et les locaux devraient être réceptionnés courant Octobre.

Concernant le projet de rénovation de la traversée du bourg, c'est l'entreprise Atelier 2 Paysage qui assurera la maîtrise d'œuvre. Une réunion publique de présentation sera organisée d'ici quelques semaines.

Enfin, nous sommes en attente du rapport du CAUE pour l'aménagement de l'entrée du bourg de Betteville.

## FONDATION DU PATRIMOINE

Une subvention complémentaire exceptionnelle de 5 000 € a été accordée à la commune par la Fondation du Patrimoine, au titre des différents travaux de rénovation de l'église de Mont de l'If.

DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE  
DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE  
DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE  
DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE – DOS DU COUPON-RÉPONSE

Mairie de Saint Martin de l'If  
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15  
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60  
Site web : <https://www.saintmartindelif.fr>  
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication  
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression  
Mairie de Saint Martin de l'If  
Commission Communication  
Tirage : 700 exemplaires